



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Licenciement économique

Question écrite n° 18732

Texte de la question

M. Jean-Jacques de Peretti appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle sur les conséquences de la loi quinquennale sur l'emploi dans la prévention des licenciements économiques et des plans sociaux. Il le remercie de bien vouloir lui indiquer s'il existe un bilan statistique des effets de cette loi et de la circulaire no 9420 du 7 juin 1994 sur l'attitude des chefs d'entreprises publiques et des entreprises sollicitant l'aide de l'Etat. De même, il lui demande s'il a été entrepris une évaluation des différentes mesures alternatives aux licenciements (mesures de reclassement interne, mesure relative au temps de travail) ainsi que de l'emploi des mesures externes (reclassements, créations d'activité, retrait du marché du travail) qui sont proposées.

Données clés

Auteur : [M. de Peretti Jean-Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18732

Rubrique : Licenciement

Ministère interrogé : travail, emploi et formation professionnelle

Ministère attributaire : travail, dialogue social et participation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 octobre 1994, page 4861